L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : No 6, rue Chartres, 1873. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 18 JUILLET 1873. — Sixième Année.

BUREAU & IMPRIMERIE DE L'ABEILLE,
No 6, RUE DE CHARTRES, NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 18 JUILLET.

VENTES A LA CRIÉE DU JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. Vinchon, au No 110 rue de Chartres, immeubles.

Par le Shérif, le lundi 28 août, à midi, en vente au No. 6 rue de Chartres, conformément aux ordres de nos ventes, meubles, etc.

Par Hoffman, Martin & Co., au No 61 de la rue de Chartres — "Hermitage" — assortis de fantaisie et liqueurs.

ATTENTION!

Le Vente par le Shérif au fonds de magasin No 61, rue de Chartres, consistant en articles de nouveauté et de modes pour dames, etc., etc., sera continuée aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M.

L'émigration louisianaise au profit du Texas.

Nous avons dit que l'émigration qui se porte vers le Texas est en grande partie américaine, et c'est l'exacte vérité. Le chemin du Missouri à Marshall et de là à Houston, chemin achevé, et sur lequel un train roule maintenant tous les jours entre les deux Etats, va redoubler cette émigration, car il n'y a pas de comparaison à établir entre le rendement, comme argent, des récoltes au Missouri et le même rendement des récoltes du Texas.

Les récoltes du nord-ouest donnent peu de profit, et la preuve en est dans cette association de fermiers dont nous avons déjà parlé et qui a pour but d'opérer une révolution dans le régime économique et financier des chemins de fer. Il est certain qu'un acre cultivé pour le coton sous le climat des Etats du golfe, donne un revenu beaucoup plus fort qu'un acre cultivé pour le blé ou le maïs sous le climat des Etats du nord-ouest. Il doit donc arriver, et cela se voit déjà, que l'émigration change de cours ou de direction. La preuve étant acquise aujourd'hui que, pour faire de l'agriculture au sud, il n'est pas absolument nécessaire d'y exploiter un travail forcé ou esclavagiste, l'avalanche qui, depuis quarante ans, ne cesse de couvrir ce travail, des milliers de fermiers mécontents de la situation agricole et là où se trouvent dans les Etats du nord, dans les Etats surtout qui sont éloignés du littoral, seront tentés de la changer en se portant vers des lieux plus favorables à leur paisible et laborieuse industrie.

Une autre preuve est acquise aussi, c'est la possibilité pour la race blanche de cultiver elle-même de ses mains le coton dans les Etats du Sud et aussi le maïs et toutes sortes de céréales. Cette possibilité seule est déterminante pour quantité de fermiers qui connaissent, de réputation, la grande fertilité des terres du Sud-Ouest. Joignez à ces avantages la supériorité de la race blanche et le moyen de faire arriver ses récoltes en Europe à meilleur marché qu'une récolte du Nord-Ouest au littoral de l'Atlantique seulement, et vous aurez le secret ou l'explication de ce grand mouvement des populations agricoles du Nord-Ouest vers le Texas.

De cette émigration, certes, nous ne sommes pas jaloux et nous voudrions que nos voisins du Texas fussent encore plus favorisés qu'ils ne le sont par l'émigration américaine, car leur prospérité ne pourrait manquer à la fin de se faire sentir, un peu en masse, sur nos frontières, et peut-être même jusque dans l'intérieur de notre Etat. Mais, en attendant nous souffrons du mouvement, cela est certain, car la Louisiane n'est pas le premier Etat à fournir son contingent au chiffre de cette émigration extraordinaire qui se porte vers le Texas.

La Nlle-Orléans en souffre particulièrement. Déjà des centaines de familles, établies ici depuis longtemps, sont parties et ne reviendront pas. D'autres s'apprêtent à partir et les conséquences de cet exode ou de ces projets d'exode, se font sentir dans tous les quartiers. Ce sont des maisons vides et des écriteaux inutiles, appelant des locataires qui n'existent plus pour nous, ou dont le nombre diminue sans cesse. Et malheureusement c'est la bonne population qui s'en va, celle qui est la plus laborieuse et qui contribuait le plus à fournir aux propriétaires le moyen de supporter les lourdes charges fiscales dont ils sont accablés.

Il est nécessaire, évidemment, d'arrêter ce mouvement de dépopulation et cela le plus vite possible. La Nouvelle-Orléans a été souvent des hauts et des bas, comme on le dit en termes vulgaires; mais aujourd'hui la fluctuation vers la baisse domine et la hausse ne reparaît plus. Le discrédit nous a bien décidément atteints et pour y mettre un terme, il faudrait faire beaucoup de choses dont voyons avec regret qu'on ne s'occupe pas.

Nous avons indiqué dans un article précédent la cause de l'engouement des populations pour le Texas. Cet engouement n'est pas aveugle; il est au contraire fort éclairé et raisonné. Chacun va chercher ses facilités d'existence là où il croit pouvoir les trouver le mieux. Eh ce moment, il nous manque ici à peu près tout. Nous n'avons liberté, ni justice, ni sécurité. Si au moins, nous avions quelque perspective de fortune, ou seulement d'amélioration de cet horrible état de choses, fut-ce même dans le lointain, la grande majorité de ceux qui souffrent, se décideraient à souffrir encore plutôt que de sortir de l'Etat. On l'a dit bien souvent, et nous croyons que cela est vrai : il y a en Louisiane des attraits particuliers pour toutes les nationalités et toutes les populations du monde. On y compte beaucoup de gens, d'Européens surtout, qui auraient mieux fait de rester dans leur pays. Une fois cependant établis dans la Louisiane, ils ne peuvent plus s'en détacher. Ils sont ainsi attachés au sol; ils le regardent comme leur mère-patrie.

Mais ce sentiment d'affection et d'attachement ne peut tenir devant les calamités dont le parti radical a frappé ce pays. Si précieux et honorable qu'il soit, le sentiment ne vient qu'après la possibilité de l'existence. Il faut exister avant tout; c'est de règle absolue et sens-entendue. Or, le gouvernement radical a rendu le pays inhabitable; il y a rendu l'existence impossible. Le gouvernement radical a fait ici ce qu'aucune maladie ou peste, ou aucun fléau climatérique, n'aurait pu faire; il a dégoûté les habitants, il les fait fuir. Les habitants cherchent à échapper à ce gouvernement comme à une maladie contagieuse du fond de l'enfer, et ils vont-ils? au Texas. Oui, ils vont au Texas, où la race blanche, qui était plus nombreuse que la race de couleur au moment où la carpetbaggerie est arrivée, a pu prendre la dessus, où elle a renversé, anéanti le radicalisme, et où elle est parvenue à s'assurer un gouvernement modéré, un gouvernement de raison et honnête, un gouvernement civilisé, avantage qu'on ne pourra jamais avoir en Louisiane tant que ce malheureux Bond dépendra du vote des affranchis qui sont ici en état de faire pencher la balance tantôt d'un côté tantôt de l'autre.

Et il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui la preuve, d'ailleurs, c'est leur immense marché de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ Le vrai mérite ne gagne pas toujours d'un coup la faveur publique, il en doit progresser à mesure qu'on apprend à le connaître. C'est le cas pour les HOME STOMACH BITTERS, qui, selon qu'on les prend, gagnent à la consommation, commencent d'abord à attirer sérieusement l'attention, et qui ne font de plus en plus appétissés.

☞ Il y a plus de 25 ans que les machines à coudre de Grover et Baker occupent introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

L'Hôtel des Ventes de 1873.

Cette affaire, approuvée de tout le monde, désormais, il faut bien que nous allions jusqu'au bout pour connaître un dénouement et expliquer comment il put pour ainsi dire éclore. Nous devons convenir que le chef de la caisse d'Etat, antérieurement élu, le trésorier, a fait ce qu'il a pu pour hâter ou terminer le plan de M. Clinton. Mais celui-ci était armé de toutes pièces, et rien n'a pu l'arrêter, les demandes d'injonction contre lui ayant toutes échoué. Il a fait, nous ne voyons pas trop comment la justice se fût mêlée d'une chose qui n'était pas encore complète. L'huissier a eu pouvoir régulier à celui du milieu. Quand l'auditeur lira sur la toise de l'Etat, il faut qu'elle paye, et ce n'est, certes! pas la première fois, sous le gouvernement radical, qu'elle a payé pour des warrants tous plus ou moins frauduleux.

Le payement de ces cartes de papiers dont l'émission, d'après M. Kellogg, fait toujours voûte à la hâte à la fin des sessions législatives, a toujours eu lieu quand il a voulu. [illegible] moment à 1868, on n'a pas toujours eu égard à l'ordre des dates, et que dans plus d'un cas, les derniers warrants ont été servis les premiers, ce qui n'était pas d'une justice exemplaire, surtout quand on payait les papiers intégralement et sans escompte.

Il en a été ou il en sera encore ainsi cette fois. Les warrants de 1873 passeront avant ceux de 1872; mais les détenteurs ne recevront que 50 ou 60 pour 100, différence notable pour la caisse, qui aura tout le profit que les courtiers auraient eu, si les uns avaient suivi la pratique ordinaire. Avec la quittance de M. Clinton, pour $120,000 ou $140,000 de warrants rachetés, l'Etat gagnera près de $60,000 tout en rendant service à un plus grand nombre de gens, car plus le rabais est grand, plus on peut acheter de choses et contenter de vendeurs.

Les payments toutefois n'ont pas encore été accusés et les fonds sont toujours déposés à la banque désignée par M. Clinton aux collecteurs de taxes. Mais on se concevrait pas que ces fonds fussent refusés plus longtemps par le Trésorier, quand lui-même ne peut les toucher qu'avec l'autorisation de l'auditeur des comptes. La règle est celle-ci : Quand un collecteur de taxes veut faire un versement au Trésor, il faut qu'il en prévienne l'Auditeur et qu'il lui dise en quelle monnaie il compte opérer ce versement. Si l'officier contrôleur juge que l'affaire est régulière, il délivre au Trésorier l'autorisation de recevoir l'argent. Sans cette autorisation, le Trésorier ne peut pas recevoir.

On voit donc que si, dans l'espèce, il refuse de payer les warrants, il ne pourra pas se servir de l'argent déposé à la banque par les divers collecteurs. Il ne pourra alors ni payer les warrants de 1873 ni ceux des années antérieures; et ce sera le bénéfice? — Au contraire, en obtempérant à la demande de M. Clinton et en usant de son autorisation, le trésorier sauvera pour l'Etat une somme de $60,000.

Cette considération ne paraît pas, néanmoins, avoir fait beaucoup d'impression sur l'esprit du trésorier qui, à ce qu'on nous assure, oppose toujours à l'exécution du plan de l'Auditeur une résistance plus obstinée que jamais. Tels étaient, du moins, les bruits qui couraient hier à la clôture de l'audience de la Cour Supérieure.

Il y avait beaucoup de monde au bureau de la trésorerie, c'est-à-dire beaucoup de gens ayant dans leurs poches des liasses de warrants d'origines diverses. Les Kellogg avaient à lutter contre les Warmoth et, ces derniers étant beaucoup plus nombreux, menaçaient de tout culbuter si on leur faisait un passe-droit. On voyait aussi parmi ces groupes de carpetbaggers nègres, inclinant fortement du côté de la nuit et de l'ordre.

Que tout cela se comprend tout de suite, étaient munis des deux sortes de pièces, les unes venant de Warmoth, les autres de Kellogg. Ils se montraient assez indifférents sur la question de préférence, mais sur la question de payement. Recherchez en ce que vous voudrez, disaient-ils, mais rachetez et payez.

L'ILLUSTRATION. — La maison Vor, Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les derniers numéros de l'*Illustration*.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

VERSAILLES.

30 juin.

On se préoccupe toujours à Versailles de la question de savoir si M. Dufaure, en tout autre manière du Centre gauche demandera la mise à l'ordre du jour, dans les bureaux, des lois constitutionnelles. Voilà, sur l'attitude des diverses fractions de la Chambre, les renseignements les plus sûrs que nous avons pu recueillir. Il paraît certain que la question sera résolue dans l'entrevue de M. Thiers, ainsi que je vous l'écrivais hier, et qu'il n'est pas d'accord avec l'opinion bonapartiste manifestée par M. Rouher. Il paraît aussi que M. Thiers est d'avis que la question constitutionnelle doit être résolue avant la question financière. Le président de la République a, dit-on, déclaré qu'il ne voulait pas de ministère; M. Dufaure, seul, a été maintenu, et il a été convenu que le cabinet serait complété par l'adjonction de quelques membres du centre gauche